

# **Hommage que le Président de la République rendra au nom de la Nation aux Justes de France**

Jeudi 18 janvier 2007 - Panthéon

**Ministère de la  
culture et de  
la communication**

**Contacts presse**

Ministère de la culture et de la  
communication

Cabinet du ministre  
marjorie Lecointre  
01 40 15 38 88

[marjorie.lecointre@culture.gouv.fr](mailto:marjorie.lecointre@culture.gouv.fr)

DIC

Service de presse

fabien durand

01 40 15 80 05

[fabien.durand@culture.gouv.fr](mailto:fabien.durand@culture.gouv.fr)

Délégation aux arts plastiques

Anne Racine

Tél. : 01 40 15 74 60

[anne.racine@culture.gouv.fr](mailto:anne.racine@culture.gouv.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture  
Communication**

## **Hommage que le Président de la République rendra au nom de la Nation aux Justes de France**

- P.1 Présentation
- P.2 Communiqué de presse
- P.3 Lettre du Président de la République au Ministre de la culture et de la communication
- P.4 Les Justes de France
- P.7 La cérémonie
- P.9 Déroulement prévisionnel de la cérémonie du 18 janvier 2007
- P.10 Le texte de l'inscription dans la crypte au Panthéon
- P.12 Création pour le Panthéon, par Agnès Varda
- P.13 L'œuvre musicale " Figure humaine " de Francis Poulenc
  
- P.14 Le Panthéon
  
- P.15 Son histoire
- P.16 Chronologie des entrées au Panthéon et inscriptions

Partenariats

Programmation de France Télévisions

Programmation de France Culture

Annexes

Biographie et filmographie d'Agnès Varda

## Communiqué de presse

*Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier*  
Phrase du Talmud gravée sur la médaille des Justes décernée par Yad Vashem

Le Président de la République, sur proposition de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, présidée par Madame Simone Veil, a décidé de rendre hommage au nom de la Nation aux Justes de France qui ont, avec la Résistance, incarné l'honneur de la France et la fidélité aux idéaux républicains pendant l'Occupation.

Cet hommage se situe dans la droite ligne de la déclaration du Président de la République de 1995, et de l'ensemble de ses actions pour la transmission de la mémoire de la Shoah et son inscription dans l'Histoire de France. Il répond également à la vocation de la Fondation de transmettre l'histoire et la mémoire de la Shoah, y compris dans des aspects moins connus, comme l'action des Justes.

Les Justes de France

Le titre de « Justes parmi les nations » est décerné par le mémorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes ayant, pendant la Seconde Guerre Mondiale, sauvé des Juifs persécutés, au péril de leur vie. Outre ces « Justes parmi les nations », de nombreuses personnes en France ont apporté leur concours et sauvé des Juifs, sans qu'ils aient pu être reconnus et honorés par le mémorial de Jérusalem : c'est grâce à l'action de toutes ces femmes et de tous ces hommes que les trois-quarts des Juifs de France ont pu être sauvés.

En France, le terme de Juste a été officialisé dans la loi votée à l'unanimité en l'an 2000, faisant du 16 juillet, qui commémore la Rafle du Vel d'hiv des 16 et 17 juillet (1942), « la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France ».

Plus de 2 600 Justes ont été identifiés en France, à ce jour, grâce aux témoignages de ceux qui leur doivent la vie.

### **La cérémonie au Panthéon se déroulera le 18 janvier 2007**

Le Président de la République rendra au nom de la Nation l'hommage aux Justes de France le jeudi 18 janvier 2007 à 18 heures dans la nef du Panthéon. Il a confié à Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture et de la Communication, le soin de le préparer.

Lors de la cérémonie, une œuvre audiovisuelle d'Agnès Varda sera diffusée et l'ensemble vocal Accentus interprêtera « Figure humaine », de Francis Poulenc, sur des textes de Paul Eluard. Une inscription honorant les « Justes de France » sera apposée dans la crypte du Panthéon, afin que leur mémoire puisse y être célébrée au même titre que celle des grands hommes qui y sont honorés.

La cérémonie, à laquelle participeront de nombreux Justes ainsi que les personnes qu'ils ont contribué à sauver, sera diffusée en direct sur France 2. France Culture proposera une programmation particulière autour de cet événement.

Le Panthéon sera ouvert gratuitement du vendredi 19 janvier 2007 jusqu'au lundi 22 janvier 2007 inclus de 10 heures à 17 heures. La scénographie et les écrans diffusant l'œuvre d'Agnès Varda resteront en place pendant cette période.

Pour plus de renseignements : [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

**Lettre du Président de la République au ministre  
de la culture et de la communication à propos  
de l'Hommage de la Nation aux Justes de France**

## Les Justes de France

### Une initiative de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Madame Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, a proposé au Président de la République, d'honorer la mémoire des Justes de France et de tous les Français grâce auxquels tant de Juifs de France ont été sauvés, en les faisant entrer au Panthéon. M. Jacques Chirac a aussitôt fait sienne cette proposition, qui s'inscrit pleinement dans la lignée de sa déclaration du 16 juillet 1995, lors des cérémonies commémorant l'anniversaire de la grande rafle de 1942, et de l'ensemble de ses actions pour la transmission de la mémoire de la Shoah et sa place dans l'Histoire de France.

C'est la première fois qu'un hommage est ainsi rendu à des hommes et des femmes non pas anonymes dans le monument symbole de la reconnaissance et des valeurs de la République. Cette proposition répond également à la vocation de la Fondation de transmettre l'histoire et la mémoire de la Shoah, jusque dans ses aspects moins connus, comme l'action des Justes.

#### Les Justes de France

Les trois-quarts des Juifs de France ont survécu à l'occupation nazie en Europe entre 1939 et 1945, contrairement aux autres pays européens où les communautés juives ont été exterminées dans de très larges proportions (90 % en Pologne et dans les pays Baltes, 75 % aux Pays-Bas). Beaucoup le doivent à des Français et des Françaises qui leur ont porté secours, en les hébergeant et en les cachant, parfois ponctuellement, au moment des rafles, parfois pendant toute la durée de la guerre : de nombreux enfants juifs ont ainsi été confiés à des familles françaises qui ont pris soin d'eux jusqu'à la fin de la guerre.

L'appellation de « Juste parmi les nations » a été adoptée par l'État d'Israël, par une loi de 1953, pour désigner les personnes non juives qui ont pris des risques importants, mettant souvent leur vie en péril, pour secourir les Juifs voués à l'extermination par l'Allemagne nazie ; la France vient au 3<sup>e</sup> rang en ce qui concerne le nombre de Justes, après la Pologne (5000 Justes) et les Pays-Bas. Le village du Chambon-sur-Lignon est la seule commune, avec celle de Niewlande aux Pays-Bas, à avoir reçu une médaille collective.

En France, le terme de Juste a été officialisé dans la proposition de loi votée à l'unanimité en l'an 2000, faisant du 16 juillet, qui commémore la Rafle du Vel d'hiv (1942), « la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France ».

Plus de 2600 Justes ont été identifiés en France, à ce jour, grâce aux témoignages de ceux qui leur doivent la vie, et ont reçu une médaille de l'Institut Yad Vashem, sur laquelle est gravée une phrase du Talmud : « *Quiconque sauve une vie sauve l'Univers tout entier* ».

En 2005, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah a financé la réalisation de la Galerie du sauvetage et de la Résistance, dans le nouveau musée de Yad Vashem à Jérusalem, qui accorde une place importante aux Justes et aux différents mouvements de Résistance en France. Par ailleurs, le Mémorial de la Shoah, auquel la Fondation pour la mémoire de la Shoah apporte un soutien financier permanent, a réalisé une « allée des Justes » avec les noms des 2 693 Justes de France, à proximité du Mur des Noms, où sont gravés les noms des 76 000 juifs déportés de France. Ce « Mur des Justes », ainsi que l'exposition réalisée à cette occasion, ont été inaugurés le 14 juin 2006.

### **Pourquoi un hommage de la Nation**

Les efforts des différentes institutions de mémoire et d'histoire ont permis de mieux faire connaître le rôle des Justes qui ont secouru des Juifs pendant la guerre. Toutefois, leur action et l'importance qu'ils ont eue dans le sauvetage des Juifs de France sont encore insuffisamment prises en compte, car ces milliers d'actions individuelles, menées en général par des Français « ordinaires », ont la plupart du temps été passées sous silence, la plupart du temps à cause de la modestie de leurs auteurs, et ce même au sein des histoires familiales. En effet, si les « Justes des Nations » sont officiellement reconnus comme tels par Yad Vashem, de nombreux autres Français, individuellement ou dans le cadre de réseaux de sauvetage, de maisons d'enfants, d'institutions, ont caché et sauvé des Juifs de l'extermination, souvent à la demande d'ailleurs des réseaux d'organisations juives de combat ou de sauvetage.

Faire entrer ces « sauveteurs » au Panthéon est une façon de leur rendre hommage collectivement. Voilà pourquoi la Fondation a souhaité rendre un hommage à tous les « Justes », reconnus ou anonymes. Les Justes ne cherchaient pas les honneurs. Ils n'en sont que plus dignes. Ils ont agi « *pour rien* », « *parce qu'il fallait le faire* », disent-ils souvent. Rendre les honneurs de la Nation à des personnes le plus souvent modestes, anonymes, qui n'ont le sentiment que d'avoir obéi à leur conscience, représente non seulement un rempart contre l'oubli, mais un exemple d'humanité et de courage auquel chacun, individuellement, peut se référer. Il reste enfin l'immense gratitude de ceux qu'ils ont sauvés et qui leur doivent la vie.

### **Plusieurs projets ont été réalisés avec l'aide de la Fondation autour de la cérémonie**

- Les invités recevront le catalogue de l'exposition du Mémorial de la Shoah sur les Justes, préfacé par Simone Veil, et le CD audio de Radio France et Yad Vashem France qui rassemble dix témoignages de Justes.
- Toutes les classes de CM2 et les CDI des Collèges ont reçu un numéro exceptionnel du magazine *Je lis des histoires vraies* consacré aux Justes, publié en octobre 2006 par les Editions Fleurus Presse ; le numéro du *Monde des Ados* du 24 janvier 2007 consacrera également un long dossier à l'histoire des Justes.
- Un site internet sur les Justes, réalisé conjointement par le Ministère de l'Éducation nationale, la Fondation et France 5, sera mis en ligne en janvier avec la collaboration de l'INA.
- Un ouvrage édité dans la Collection FMS/Le manuscrit.com, en coopération avec le Comité français de Yad Vashem, présentera en 2007 un recueil de témoignages de personnes sauvées, choisis parmi les documents de Yad Vashem, avec les Justes auxquels elles doivent la vie.

Fondation pour la Mémoire de la Shoah  
52 bd Malesherbes 75008 Paris

#### **Contact presse**

Marie Laure Pelosse 01 53 42 63 26 / 06 87 23 58 62  
mlpelosse@fondationshoah.org

#### **Sites internet :**

## Déroulement prévisionnel de la cérémonie

L'hommage que le Président de la République rendra au nom de la Nation aux Justes de France se déroulera le jeudi 18 janvier 2007 à partir de 18 heures dans la nef du Panthéon à Paris.

### Déroulé au sein de la nef

- Discours de Madame Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.
- Diffusion de l'œuvre audiovisuelle d'Agnès Varda.
- Discours du Président de la République.
- Interprétation par l'ensemble vocal Accentus de l'œuvre musicale « Figure humaine », de Francis Poulenc, sur des textes de Paul Eluard.
- Recueillement du Président de la République et de Madame Simone Veil devant l'inscription qui constituera l' « Hommage de la Nation aux Justes de France ».

La cérémonie sera diffusée en direct sur France 2.

Durée totale de la cérémonie : une heure.

Scénographie et organisation générale de la cérémonie : Shortcut

**Le Panthéon sera ouvert gratuitement du vendredi 19 janvier 2007 jusqu'au dimanche 21 janvier 2007 de 10 à 17 heures.**

**La scénographie et les écrans diffusant l'œuvre d'Agnès Varda resteront en place jusqu'à cette date.**

## **Le texte de l'inscription dans la crypte au Panthéon**

L'inscription replace l'action des Justes dans l'histoire, rend hommage aux Justes et aux Français de coeur et de courage qui ont permis aux Juifs d'échapper à l'extermination.

Elle est un message d'espoir et d'humanité.

Cette inscription s'accompagne d'un panneau explicatif et représentatif des différentes catégories de la population française où les Juifs et notamment des enfants ont trouvé refuge.

HOMMAGE DE LA NATION AUX JUSTES DE FRANCE

SOUS LA CHAPE DE HAINE ET DE NUIT TOMBÉE SUR LA FRANCE DANS LES ANNÉES D'OCCUPATION, DES LUMIÈRES, PAR MILLIERS, REFUSÈRENT DE S'ÉTEINDRE. NOMMÉS « JUSTES PARMIS LES NATIONS » OU RESTÉS ANONYMES, DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUTES ORIGINES ET DE TOUTES CONDITIONS, ONT SAUVÉ DES JUIFS DES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES ET DES CAMPS D'EXTERMINATION. BRAVANT LES RISQUES ENCOURUS, ILS ONT INCARNÉ L'HONNEUR DE LA FRANCE, SES VALEURS DE JUSTICE, DE TOLÉRANCE ET D'HUMANITÉ.

Le panthéon est ouvert et gratuit jusqu'au lundi 22 janvier inclus

## Création pour le Panthéon, par Agnès Varda

Le ministère de la Culture m'a proposé de participer par une création à l'hommage de la Nation aux Justes de France, au Panthéon.

La commande était délicate, le lieu impressionnant.

Je me suis donné deux missions :

- Réaliser un film (en fait un double film) à tourner en ville et en campagne, évoquant par une très courte fiction les actions des Justes.
- Inventer un dispositif visuel pour présenter les films dans le monument en même temps que des centaines de photographies de Justes.

A la croisée centrale, là où d'habitude se balance doucement le pendule de Foucault, j'ai souhaité placer des centaines de photographies posées à même le sol ou dressées par deux comme des livres ouverts. Ce sont des portraits de Justes, venus d'archives diverses dont les formidables collections du Mémorial de la Shoah, visages ou photos de groupes. Leurs noms sont écrits. Et, comme j'ai filmé en fiction quelques scènes de cette époque, j'ai mêlé aux photographies anciennes des visages de figurants ayant tourné dans mon évocation. Ces personnes ayant simplement des visages de bonté ou de détermination représentent ici - sans que leurs noms apparaissent - les milliers d'anonymes des années 1940 dont on n'a pas d'images et qui sont des Justes inconnus.

C'est aux quatre coins du centre du Panthéon que j'ai installé quatre écrans qui masquent les statues, seule possibilité pour les invités occupant toute la nef et les deux côtés du transept de voir dans tous les cas deux écrans.

Sur deux des écrans, c'est l'évocation réaliste et rapide de l'Occupation allemande, de la persécution des Juifs et de l'accueil des enfants par des femmes et des hommes au courage discret qui est projetée en noir et blanc comme les films de l'époque.

Sur les deux autres écrans on verra des films en couleur. Il s'agit plus ou moins des mêmes scènes, des mêmes moments tragiques ou quotidiens mais filmés et traités autrement, avec des détails de la vie et des matières de campagne, troncs d'arbres, pierres usées, portes entr'ouvertes, etc.

J'ai pensé à ceux qui assisteront à la cérémonie dans le Panthéon mais aussi aux visiteurs des trois jours suivants.

En regardant ce double film sur les écrans séparés par 15 mètres, je voudrais qu'ils éprouvent des sensations fragmentées, des moments d'émotion liées à l'Histoire et à des images-clés de nos mémoires collectives.

Agnès Varda

## L'œuvre musicale *Figure humaine* de Francis Poulenc

*Figure humaine* est une œuvre de Francis Poulenc sur des poèmes de Paul Eluard. Elle sera interprétée par le Chœur de chambre Accentus, sous la direction de Laurence Equilbey.

### L'œuvre musicale *Figure Humaine* par Francis Poulenc

Cantate pour double chœur mixte a capella, en 8 parties, sur des textes de Paul Eluard, *Figure humaine* fut composée en 1943 par Francis Poulenc (1899-1963). La première interprétation de cette œuvre, chant de résistance qui se termine par le fameux poème « *J'écris ton nom... Liberté* », fut donnée à Londres le 25 mars 1945 par les chœurs de la BBC dans une traduction anglaise. Elle fut créée à Paris le 22 janvier 1947, aux concerts de la Pléiade.

En 1943, Francis Poulenc, sans se prétendre pour autant artiste engagé, se lance dans l'écriture d'une vaste fresque vocale destinée à appeler de ses vœux la Libération. « *Pendant l'Occupation, écrira-t-il plus tard, quelques privilégiés, dont j'étais, avions le réconfort de recevoir, au courrier du matin, de merveilleux poèmes dactylographiés, en bas desquels, sous des noms d'emprunt, nous devinions la signature de Paul Eluard. (...) C'est ainsi que m'est venue l'idée d'une œuvre secrète qu'on pourrait éditer et préparer clandestinement pour la donner le jour tant attendu de la Libération.* »

Francis Poulenc a souhaité que son acte de foi s'exprime sans le secours d'un seul instrument, par le seul truchement de la voix humaine. Il a trouvé dans les textes de Paul Eluard ce qu'un artiste pouvait imaginer de plus profond durant l'épreuve de la guerre : mort, solitude, désolation, aliénation de l'homme par l'homme, mais également espoir d'un monde nouveau fondé sur la liberté. L'effectif du double chœur donne également à la cantate une puissance étonnante. Tout n'est que tension entre blocs de voix et de registres, l'omniprésence de chaînes d'accords permettant de suivre le texte pas à pas. Le compositeur déploie une « harmonie-couleur » proche de Debussy qui donne, à des moments choisis, une dimension insoupçonnée aux mots.

Cette frontière suggérée par Poulenc entre la voix et l'instrument est abolie par Laurence Equilbey et son Chœur de chambre Accentus. Les 34 chanteurs se fondent dans une matière puissante qui évoque souvent le plein-jeu des grandes orgues. Depuis plus de dix ans, Laurence Equilbey a revisité les œuvres majeures du répertoire vocal des deux derniers siècles dans leur formation originelle tout en participant activement à l'aventure de la création contemporaine. Elle a imposé les qualités d'Accentus auprès du public mondial, sans rien perdre de son exigence artistique. Nul ne peut en douter à l'écoute de leur interprétation de *Figure humaine* : le chœur a capella est un instrument.

Laurent Bayle, Directeur général de la Cité de la musique

## Le Panthéon

**Le Panthéon sera ouvert gratuitement du vendredi 19 janvier 2007 jusqu'au dimanche 21 janvier 2007 de 10 à 18 heures.**

**La scénographie et les écrans diffusant l'œuvre d'Agnès Varda resteront en place jusqu'à cette date.**

### Histoire du Panthéon

En 1744, Louis xv, gravement malade à Metz, fait le vœu de substituer à la vieille église de l'abbaye Sainte-Geneviève à Paris un nouvel édifice prestigieux. Guéri, il tient sa promesse et la nouvelle église, commencée en 1754, est achevée à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Réagissant contre le premier style Louis xv, l'architecte Jacques-Germain Soufflot veut allier « *la légèreté de l'architecture gothique avec la magnificence de l'architecture grecque* ».

Le 4 avril 1791, l'Assemblée constituante décide de transformer la nouvelle église en Panthéon. La crypte accueille dès lors les sépultures des Français les plus dignes de la patrie. L'architecte Antoine Quatremère de Quincy est chargé d'adapter l'édifice à cette nouvelle destination. Il rase les deux clochers et fait boucher les quarante-deux fenêtres plein cintre qui inondaient l'église de lumière, donnant au nouveau « Panthéon » l'aspect général qui est encore le sien aujourd'hui. Mirabeau, Voltaire, Rousseau, Le Pelletier et Marat sont les premiers à recevoir les honneurs d'une « panthéonisation ».

L'évolution de l'édifice est mouvementée et complexe : les changements de régimes politiques en France au cours du xix<sup>e</sup> siècle provoquent de nombreux bouleversements.

En 1806, Napoléon rend la partie principale de l'édifice au culte tout en gardant la crypte comme lieu d'inhumation des grands hommes. Sous Louis xviii et Charles x, le monument redevient une église dans sa totalité, crypte comprise. En 1830, Louis-Philippe rétablit le Panthéon comme lieu uniquement destiné au culte laïque des grands hommes. En 1848, celui-ci prend le nom de « Temple de l'Humanité » mais pour trois ans seulement. En 1851, le Prince-Président transforme à nouveau le Panthéon en église, qui devient « basilique nationale ». La Commune l'occupe sans la modifier profondément et c'est finalement la Troisième République, après la mort de Victor Hugo (1885), qui rétablit définitivement le monument en « Panthéon ».

Depuis plus d'un siècle, le Panthéon est redevenu laïque, siège de grandes liturgies républicaines : 90 cérémonies nationales s'y sont déroulées entre 1884 et 1940. Après la seconde guerre mondiale, les célébrations ont repris avec l'entrée en des cendres de Jean Moulin (1964), qui fut l'occasion d'un discours célèbre d'André Malraux, et plus récemment de Pierre et Marie Curie (1995), d'André Malraux (1996) et d'Alexandre Dumas (2002).

### Contact presse

Centre des Monuments nationaux

Marie-Ange Gonzalez : 01 44 61 21 86

## Chronologie des entrées au Panthéon

### Classement par année de Panthéonisation

- 1791 VOLTAIRE François-Marie AROUET dit (1694-1778)
- 1794 ROUSSEAU Jean-Jacques (1712-1778)
- 1806 PETIET Claude (1749-1806)
- 1806 TRONCHET François-Denis (1726-1806)
- 1807 PORTALIS Jean-Etienne, comte (1745-1807)
- 1807 BÉVIÈRE Jean-Baptiste-Pierre (1723-1807)
- 1807 RESNIER Louis-Pierre-Pantaléon (1759-1807)
- 1808 BEGUINOT François-Barthélémy, comte (1747-1808)
- 1808 CABANIS Pierre-Jean-Georges (1757-1808)
- 1808 CAULAINCOURT Gabriel-Louis, marquis de (1740 ou 1741-1808)
- 1809 CRÉTET Emmanuel, comte de CHAMPMOL (1747-1809)
- 1808 PERREGAUX Jean-Frédéric (1744-1808)
- 1808 MALHER Jean-Pierre-Firmin (1761-1808)
- 1808 PRASLIN Antoine-César de CHOISEUL, vicomte de Melun, puis comte et duc de (1756-1808)
- 1809 DURAZZO Girolamo-Luigi-Francesco-Guiseppa-Maria, comte (1740-1809)
- 1809 GARNIER de LABOISSIÈRE Pierre GARNIER, comte de LA BOISSIÈRE ou LABOISSIÈRE, dit (1755-1809)
- 1809 MORARD de GALLE Justin-Bonaventure, comte (1741-1809)
- 1809 PAPIN Jean-Baptiste, comte de SAINT-CHRISTAU (1756-1809)
- 1809 VIEN Joseph-Marie, comte (1716-1809)
- 1809 SERS Jean-Pierre, comte (1746-1809)
- 1810 CAPRARA-MONTECUCCOLI Giovanni-Baptista, cardinal (1733-1810)
- 1810 CLARET de FLEURIEU de LA TOURETTE, Charles-Pierre, comte de FLEURIEU (1738-1810)
- 1810 LEBLOND Louis-Vincent-Joseph, comte de SAINT-HILAIRE (1766-1809)
- 1810 TREILHARD Jean-Baptiste, comte (1742-1810)
- 1810 LANNES Jean, duc de Montebello (1769-1809)
- 1811 BOUGAINVILLIE Louis-Antoine de, comte (1729-1811)
- 1811 ORDENER Michel, comte (1755-1811)
- 1811 SONGIS DES COURBONS Nicolas-Marie, comte (1761-1810)
- 1811 SENARMONT Alexandre-Antoine HUREAU, baron de (1769-1811)
- 1811 ERSKINE Carlo, cardinal (1753-1811)
- 1811 VINCENTI-MARERI Ippolito-Antonio, cardinal (1738-1811)
- 1812 DORSENNE-LE PAIGE Jean-Marie-François LEPAIGE ou LE PAIGE DOURSENE DIT DORSENNE, comte (1773-1812)
- 1812 WINTER Jean-Guillaume de, comte de HUESSEN (1761-1812)
- 1813 COSSÉ Hyacinthe-Hugues-Timoléon, comte de (1746-1813)
- 1813 ROUSSEAU Jean (1738-1813)
- 1813 LAGRANGE Joseph-Louis, comte (1736-1813)
- 1813 VIRY François-Marie-Joseph-Justin, comte de (1726-1813)
- 1813 WALTHER Frédéric-Henry, comte (1761-1813)
- 1813 JACQUEMINOT Jean-Ignace, comte de HAM (1758-1813)
- 1814 REGNIER Claude-Ambroise, comte GRUNAU, duc de MASSA DI CARRARA (1746-1814)
- 1814 DÉMEUNIER Jean-Nicolas (1751-1814)
- 1814 REYNIER Jean-Louis-Ebénézer, comte (1771-1814)
- 1815 THEVENARD Antoine-Jean-Marie, comte (1733-1815)

- 1815 LEGRAND Claude-Juste-Alexandre-Louis, comte (1762-1815)  
1829 SOUFFLOT Jacques-Germain (1713-1780)  
1885 HUGO Victor-Marie, vicomte (1802-1885)  
1889 BAUDIN Jean-Baptiste-Alphonse-Victor (1811-1851)  
1889 MARCEAU François-Séverin DESGRAVIERS-MARCEAU ou MARCEAU-DESGRAVIERS, dit (1769-1796)  
1889 CARNOT Lazare-Nicolas-Marguerite, comte (1753-1823)  
1889 CORRET de LA TOUR D'AUVERGNE Théophile-Malo (1743-1800)  
1894 CARNOT Marie-François-Sadi (1837-1894)  
1907 BERTHELOT Pierre-Eugène-Marcellin (1827-1907)  
1907 BERTHELOT Sophie (1837-1907)  
1908 ZOLA Emile (1840-1902)  
1920 GAMBETTA Léon-Michel (1838-1882)  
1925 JAURÉS Jean (1859-1914)  
1933 PAINVELÉ Paul (1863-1933)  
1948 PERRIN Jean (1870-1942)  
1948 LANGEVIN Paul (1872-1946)  
1949 ÉBOUÉ Adolphe-Sylvestre-Félix (1884-1944)  
1949 SCHOELCHER Victor (1804-1893)  
1949 SCHOELCHER Marc (1766-1852)  
1952 BRAILLE Louis (1809-1852)  
1964 MOULIN Jean (1899-1943)  
1987 CASSIN René (1887-1976)  
1988 MONNET Jean, (1888-1979)  
1989 CONDORCET Marie-Jean-Antoine-Nicolas de CARITAT, marquis de CONDORCET dit (1743-1794)  
1989 GRÉGOIRE abbé Baptiste-Henri, comte (1750-1831)  
1989 MONGE Gaspard, comte de PELUSE (1746-1818)  
1995 CURIE Marie (1867-1934)  
1995 CURIE Pierre (1859-1906)  
1996 MALRAUX André (1901-1976)  
2002 DUMAS Alexandre (1802-1870)

### **Liste des inscriptions**

- | Année | Thème ou personnage honoré                  |
|-------|---|
| 1922  | GUYNEMER                                    |
| 1927  | Liste des écrivains combattants 1914 - 1918 |
| 1949  | Liste des écrivains combattants 1939 - 1945 |
| 1965  | SAINT-EXUPERY                               |
| 1967  | BERGSON                                     |
| 1989  | DELESTRAINT                                 |
| 1998  | TOUSSAINT-LOUVERTURE                        |
| 1998  | LOUIS DELGRES                               |

## **Partenariat**

### Programmation de France Télévisions

Le groupe France Télévisions va mettre en place un dispositif exceptionnel sur ses antennes à l'occasion de la journée d'hommage de la Nation aux Justes de France le 18 janvier 2007.

France 2 retransmettra en direct la cérémonie depuis le Panthéon à partir de 18 heures.

Les principaux moments de cette cérémonie seront rediffusés dans le journal de 20 heures et dans le 19/20 sur France 3.

Par ailleurs le thème « Les Justes » sera abordé sur les chaînes du groupe France Télévisions durant la semaine à travers plusieurs genres de programme : fictions, documentaires et magazines.

#### **France 2 diffusera également autour de cet événement :**

« La colline aux mille enfants » un film de Jean-Louis Lorenzi avec Patrick Raynal et Ottavia Piccolo, Jip Winjaarden, Dora Doll, Jean-François Garreaud, Benoît Magimel, Philippe Lefebvre, Violetta Michalczuk, Guillaume Canet et Jean Lescot.

Comment les habitants d'un petit village des Cévennes se sont ligués, pendant la guerre, pour arracher des milliers d'enfants juifs à la nuit et au brouillard...

« Sobibor, 14 octobre 1943, 16 heures » de Claude Lanzmann avec Claude Lanzmann et Yehuda Lerner. En 1979, lorsqu'il tourne Shoah, documentaire fleuve sur l'Holocauste, Claude Lanzmann découvre l'histoire de Yehuda Lerner, juif polonais ayant participé à la révolte du camp de Sobibor, la seule tentative de mutinerie couronnée de succès au sein des camps de la mort. Malheureusement, Lanzmann n'avait pu intégrer cette séquence particulière au montage originel de Shoah. Il a donc décidé de lui consacrer un film à part entière, alternant, images de l'entretien avec des prises de vue actuelles des lieux évoqués par Lerner.

#### **Contact presse**

Aurélie Ferton : 01 56 22 67 15

## Partenariat

### Programmation de France Culture

La reconnaissance par l'État du rôle des Justes dans le sauvetage de nombreux Juifs de France durant la seconde guerre mondiale prend aujourd'hui la forme d'une cérémonie officielle au Panthéon, à laquelle est associée la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. France Culture se devait d'accompagner cet événement. Chaîne où mémoire et histoire ont toute leur place, France Culture proposera un certain nombre de documentaires et d'archives radiophoniques afin de rendre hommage aux Justes. Ce faisant, notre radio remplit sa mission de service public : rappeler qu'à l'heure où l'horreur a régné, des hommes et des femmes de courage ont aussi dit la grandeur de l'humanité.

David Kessler  
Directeur de France Culture

#### **CA ME DIT L'APRES- MIDI**

samedi 13 janvier de 15h à 17h

avec Simone Veil, Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah par Frédéric Mitterrand, en direct et en public du Café de l'Industrie à Paris

#### **SUR LES DOCKS**

Trois documentaires de Irène Omélianenko et François Teste

#### **LA FRANCE DES JUSTES 17 et 18 janvier de 16h à 17h**

Durant la seconde guerre mondiale, que notre mémoire collective tente de saisir sans relâche, des femmes et hommes ont porté au plus haut point le sens du mot fraternité, mettant en péril leur propre vie et celle de leur famille pour soustraire à la France collaboratrice et aux nazis les Juifs persécutés dans toute l'Europe.

Cette France de l'ombre a longtemps été méconnue - ce n'est qu'à partir de 1962 que le Département des Justes de Yad Vashem a réellement incarné cette loi du souvenir, en décernant la première médaille des Justes ; ce n'est qu'en 2003 que paraît un Dictionnaire des Justes de France.

Pour rendre compte de cette France, nous nous sommes rendus sur la Colline du Souvenir à Jérusalem où dans l'allée des Justes plantée de caroubiers figurent parmi des noms de toutes nationalités ceux de plus de 2000 Justes Français. Puis sillonné l'hexagone pour recueillir les témoignages de ces singuliers êtres libres et discrets, blanchis par le temps et porteurs de cette reconnaissance par Israël de leur statut de Juste parmi les Nations.

**Avec le 17 janvier :** Ivan Beltrami, Evelyne Sullerot, Eliane Yadan, Claire Romi, Lucien Lazare, Jean-Yves Laneurie, Simone Veil, Roger Belbeoch, Mordecaï Paldiel.

**Avec le 18 janvier :** Gaby Bertrand, Madeleine Peltin, Marie-Joseph Tronel, Lucien Arbomont, Victor Zigelman, Maurice Arnout, Robert Mizrahi,

**MEMOIRE VIVE DE LA COLONIE D'IZIEU 19 janvier de 16h à 17h**

Dans la colonie d'Izieu, ils sont environ cent, garçons et filles, à avoir séjourné entre mai 1943 et le 6 avril 1944. Pour des raisons d'histoire, de mémoire et d'urgence ont été réunis durant trois jours, les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2002, quatorze de ces enfants en quête d'une jeunesse partiellement vécue à Izieu. Ces septuagénaires qui se nomment entre eux les enfants d'Izieu ont arpenté leur mémoire pour rattraper leur ombre inscrite dans un cœur ardent et invisible où gisent 44 autres enfants d'Izieu raflés le 6 avril 1944, internés à Montluc puis Drancy ; deux adolescents seront fusillés à Reval en Estonie, 42 seront déportés et gazés à Auschwitz-Birkenau.

Dans et autour de la maison d'Izieu où Bertrand Poirot-Delpech et Samuel Pintel accueilleraient les anciens d'Izieu en provenance du monde entier.

Avec Yehudit Holtzel, Henri Alexander, Alfred et Edmond Adler, Alexandre Halaunbrenner, Georges Hirtz, Henri Kaufmann, Paul Niedermann, Renée Paillarès-Pariselle, Samuel Pintel, Claude Raiz, Gabrielle Tardy, Adolphe, Bernard et Hélène Waysenson. Et aussi, Simon Pintel, Bertrand Poirot-Delpech et la directrice de la Maison d'Izieu Geneviève Erramuzpé.

**A voix nue** 11h30-11h55 du lundi 15 au vendredi 19 janvier  
Témoignages de Justes ou sur les Justes par Jean-Baptiste Peretie

**La Fabrique de l'histoire** Emmanuel Laurentin, vendredi 19 janvier 9h-10h

**Nuit spéciale** archives et rediffusions, dimanche 21 janvier 1h-6h



**Contact presse**

Gaël Hamayon : 01 56 40 21 41

Gael.hamayon@radiofrance.com

## Annexe

### Biographie et filmographie d'Agnès Varda

#### Biographie

Naissance (1928) et petite enfance en Belgique. Adolescence à Sète puis à Paris. Bacs. École du Louvre. Un peu de fac. Cours du soir à l'École de Vaugirard.

Photographe des débuts de Jean Vilar en Avignon, puis de la troupe du T.N.P., dont Gérard Philipe, au Palais des Papes puis au Palais de Chaillot. Grands reportages en Espagne, en Chine, à Cuba, etc. Exposition personnelle en 1954 dans une cour.

Passage au cinéma en 1954 sans aucune formation ni assistanat. Création de la Société CINE-TAMARIS pour produire, en coopérative, LA POINTE COURTE, film précoce d'un cinéma rajeuni (c'est aussi le premier film de Philippe NOIRET) qui lui vaut le titre de « Grand-mère de la Nouvelle Vague ». Elle rejoint la vague quand elle déferle en France (59-67). Ensuite navigue de son côté. Ciné-Tamaris reprend du service en 1975, et depuis la plupart des films d'Agnès Varda sont produits ainsi, y compris les films tournés à Los Angeles, où la famille a séjourné et travaillé de 1968 à 70 et de 1979 à 81.

Agnès Varda habite la même maison rue Daguerre à Paris, depuis 1951. Avec Jacques DEMY depuis 1958. Sans lui depuis octobre 1990. Deux enfants : Rosalie et Mathieu. Des chats. Des plantes. Le bureau de production jouxte la maison.

De l'autre côté de la rue, une salle de montage fait aussi « boutique » depuis 2002 pour les DVD de Ciné Tamaris : *Les Glaneurs, Sans Toit ni Loi, Cléo de 5 à 7 & Daguerrotypes, Le Bonheur...* Tous les suppléments de ces DVD sont créés par Agnès ; elle les appelle « boni ».

#### Courts Métrages

Ô SAISONS Ô CHÂTEAUX (1957) - L'OPÉRA-MOUFFE (1958) - DU CÔTÉ DE LA CÔTE (1958) - SALUT LES CUBAINS (1963), Colombe d'Argent au Festival de Leipzig 1964 - LES ENFANTS DU MUSEE (1964) - ELSA LA ROSE (1965) - UNCLE YANCO (1967) - BLACK PANTHERS (1968), 1er Prix au Festival d'Oberhausen 1970 - RÉPONSE DE FEMMES (1975) - PLAISIR D'AMOUR EN IRAN (1976) - ULYSSE (1982), César 1984 - UNE MINUTE POUR UNE IMAGE (1982) - LES DITES CARIATIDES (1984) - 7 P., CUIS., S. DE B. (1984) - T'AS DE BEAUX ESCALIERS, TU SAIS... (1986) - LE LION VOLATIL (2003) - YDESSA, LES OURS et ETC...(42' - 2004 ) 1er volet de CINEVARDAPHOTO (I YDESSA ; II ULYSSE ; III SALUT LES CUBAINS - 2004)

#### Longs Métrages et Documentaires

1954 : LA POINTE COURTE Prix de l'Age d'Or Bruxelles (1955)  
1961 : CLEO DE 5 A 7 Sélection française au Festival de Cannes 62, Prix Méliès (1962)  
1964 : LE BONHEUR Ours d'Argent au Festival de Berlin, Prix Louis Delluc, David Selznick Award (1965)  
1966 : LES CREATURES  
1969 : LIONS LOVE (...AND LIES) (en anglais)  
1970 : NAUSICAA Disparu  
1975 : DAGUERREOTYPES (documentaire) Prix du Cinéma d'Art et Essai (1975), Sélection aux Oscars catégorie Documentaire (1975)  
1976 : L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS Grand Prix Festival de Taormina (1977)  
1980 : MUR MURS (documentaire) Grand Prix Festival dei Populi Florence (1981) Prix Josef von Sternberg Mannheim (1981)

- 1981 : DOCUMENTEUR Prix du Public au festival du Film de Femmes de Bruxelles (1982)  
1985 : SANS TOIT NI LOI Lion d'Or au Festival de Venise (1985 ), Prix Méliès (1985)  
1987 : JANE B. PAR AGNES V. Sélection française au Festival de Berlin 1988  
1987 : KUNG-FU-MASTER Sélection française au Festival de Berlin 1988  
1990 : JACQUOT DE NANTES Sélection française, hors compétition, Fest. de Cannes  
1992 : LES DEMOISELLES ONT EU 25 ANS (documentaire) Un certain regard - Cannes 93,  
Plaqué d'Or Festival de Chicago (1993)  
93-95 : L'UNIVERS DE JACQUES DEMY (documentaire)  
1994 : LES CENT ET UNE NUITS Sélection française au Festival de Berlin (1995)  
2000 : LES GLANEURS ET LA GLANEUSE (documentaire)  
Sélection française (hors compétition) Festival de Cannes 2000, Prix Méliès,  
Meilleur Documentaire Européen 2000, beaucoup d'autres prix  
2002 : DEUX ANS APRES (documentaire)  
2006 : QUELQUES VEUVES DE NOIRMOUTIER (documentaire 75 minutes).  
montage-adaptation de l'installation des veuves.

**Installations vidéo**

- 2002 : PATATUTOPIA créé pour la Biennale d'Art de Venise - section Utopia Station  
2004 : Haus der Kunst de Munich / 2004 Biennale d'Art de Taipei (Musée des Beaux-Arts) /  
2005 : Maison Folie à Lille / 2006 Abbaye du Ronceray à Angers  
  
2005 : LE TRIPTYQUE DE NOIRMOUTIER  
créé pour la Galerie Martine Aboucaya, Paris  
  
2005 : LES VEUVES DE NOIRMOUTIER  
créé pour la Galerie Martine Aboucaya, Paris  
Le Lieu Unique à Nantes / Centre d'Art de Chamaranche  
  
2006 : invitation de la Fondation Cartier pour l'Art contemporain, Paris  
(du 20 juin au 1<sup>er</sup> octobre 06)  
L'ILE ET ELLE  
8 installations vidéo, vision de l'île de Noirmoutier :  
Le Passage du Gois / La Tombe de Zgougou / Ping-Pong, Tong et Camping /  
Le Triptyque de Noirmoutier / La Grande Carte Postale / La Cabane de l'Echec/La Cabane  
aux portraits/Les Veuves de Noirmoutier /

**Livre**

- 1994 : VARDA par AGNÈS Editions des Cahiers du Cinéma (épuisé, réédition prévue)